



PV arrivé en retard suite grève de poste

Par **hattia**, le **16/05/2018 à 12:41**

Bonjour
Suite à une grève des postiers j'ai reçu un PV en retard (15 jours dépassé)
Du coup il est majoré
Comment faire ?
Puis envoyer le chèque avec montant initial avec courrier explicatif ?
Ou bien, obligé de payer l'ammende forfaitaire (majorée) ?
Merci d'avance pour vos conseils !!

Par **kataga**, le **16/05/2018 à 12:52**

Bonjour
Merci SVP d'être plus précis ..
Montant initial ?
Date de l'infraction ?
Montant majoré ?
Date de la réception ?

Par **Visiteur**, le **16/05/2018 à 17:18**

Bjr,
Vous n'avez plus droit au montant minoré et devez payer le montant normal, la majoration intervient après 45 jours.
Maus lorsque l'on paie par internet, on a 30 jours et non 15